

ERAZER®

CANALISATION

Descriptif Produit

Mousse active compacte agréablement parfumée, se déposant sur les surfaces des canalisations. Formule contenant des probiotiques (bactéries) spécialisés pour dégrader les souillures dans les canalisations et solutionner les problèmes d'odeurs et de prolifération des psychodes. Formule conforme à la réglementation de l'OCDE : minimum de biodégradabilité de 60% en 28 jours en aérobiose et en anaérobiose. Ce produit est destiné au traitement des siphons et canalisations des éviers, douches, bains, urinoirs, sanibroyeurs...

Informations produits

Cette mousse active élimine les bouchons d'origine organique en plus d'une action destructrice des odeurs grâce à l'action des probiotiques et des bio surfactants. Utilisée régulièrement, cette formule prévient les risques de bouchons et les engorgements et ainsi, évite l'utilisation de déboucheur chimique à base de soude ou acide. Ce produit est destiné au traitement des siphons et canalisations des éviers, douches, bains, urinoirs, sani-broyeurs...

Le pouvoir filmogène des biosurfactants limite l'accroche du tartre dans les canalisations : action antitartre. Peut s'utiliser en mode curatif et préventif.

Convient parfaitement aux fosses septiques et favorise même leur bon fonctionnement. Craint le gel : ne pas stocker à une température inférieure à 5°C..

Mode d'emploi

- Bien agiter l'aérosol avant utilisation. Laisser couler un peu d'eau tiède ou froide au préalable dans votre canalisation.
- Mettre le tube prolongateur afin d'accéder plus en profondeur.
- Pulvériser en abondance la mousse à l'entrée et à l'intérieur du siphon vers les canalisations, du fond vers le haut de la canalisation.
- Laisser agir 20 minutes puis rincer à l'eau tiède ou froide.
- Pour un entretien classique, réaliser cette opération dans chaque canalisation une fois par semaine.
- Pour un entretien curatif (écoulement ralenti, mauvaises odeurs), effectuer cette action pendant 3 jours minimum dans la canalisation concernée.
- Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.
- Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension.
- Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.



USAGES AUTORISÉS :

Professionnels et amateurs

Produit-Antinuisible.com
145 avenue de Flandre
75019 PARIS

01.40.38.38.38
dt.groupe@hotmail.fr

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION,
avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.